

**DÉFRAIEMENT EN GRANDS PRIX & COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES
RÉCAPITULATIF DE FRAIS 2024**

DÉFRAIEMENTS ACCORDES AUX SQUAD NATIONAUX, GROUPE RÉGIONAUX (liste sur le site de la ligue Vademecum p75) ayant fait une performance en compétition fédérale

- D'UNE COMPÉTITION INDIVIDUELLE - STROKE-PLAY DE CATÉGORIE 10 ou MOINS ou A à G
- D'UN GRAND PRIX JEUNES U16

Enveloppe de 8 000€ en priorisant :

- **Joueurs CRE**
- **Les partenaires d'entraînement**

Sous réserve d'être licenciés dans un club des PDL à l'année n+1 et honorer les valeurs de la LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE

Cette fiche de frais doit être remplie par l'intéressé(e) et adressée à la ligue dans un **DELAI DE 15 JOURS MAXIMUM** - remboursement des frais par la ligue en fin d'année

LIGUE DE GOLF DES PAYS DE LA LOIRE

10 Rue de la Fionie Parc de la Bérangerais 44240 La Chapelle sur Erdre

(UN SEUL RÉCAPITULATIF PAR COMPÉTITION)

NOM Prénom :	e-mail :	tél :	Adresse :

<u>COMPÉTITION ET CATÉGORIE</u>	<u>DATE ET LIEU</u>	<u>PLACE OBTENUE</u>

	Montant
Péages	
Parking	
Carburant (en fonction du kilométrage parcouru réf MAPPY)	
Taxi	
Billetterie (avion-train)	
Location de voiture	
Total des frais de déplacement	- €

Hôtel (plafonné à 40€/nuitée)	
Restaurant (plafonné à 25€/jour)	
Total des frais de séjour	- €

Frais d'inscription	- €
----------------------------	-----

TOTAL GENERAL	- €
----------------------	-----

Afin d'obtenir un défraiement, **TOUS** les justificatifs **ORIGINAUX** doivent **OBLIGATOIREMENT** être **JOINTS** à ce formulaire récapitulatif, envoyé dans le délai précisé ci-dessus.

(Cette phrase a le mérite d'être claire et simple, son contenu sera scrupuleusement respecté et ne fera l'objet d'aucune transgression)

DÉFRAIEMENT ACCORDE PAR LA LIGUE : **€**

La ligue avisera le club du joueur et le comité départemental du défraiement accordé

